

COMMUNIQUÉ DU Maire DE Choisy-le-Roi



CHOISY-le-ROI

Choisy-le-Roi, le 29 mai 2026

C'est avec une profonde tristesse et une grande stupeur que la Ville de Choisy-le-Roi a appris le drame survenu le jeudi 28 mai 2026 dans un immeuble situé rue Waldeck-Rousseau, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville.

Ce jeudi 28 mai, en fin de matinée, la Police nationale répond à un signalement fléché au 13 rue Waldeck-Rousseau. Sur place, un début d'incendie est constaté, les pompiers interviennent avec les forces de l'ordre et évacuent l'immeuble. À l'issue de l'intervention des secours, trois personnes sont retrouvées décédées dans le logement. Une enquête judiciaire a été ouverte afin de déterminer avec précision les circonstances de cette tragédie.

Selon les premiers éléments communiqués par les autorités compétentes, les faits pourraient s'inscrire dans le cadre d'un drame familial particulièrement grave. Le corps d'un homme, d'une femme et d'un enfant de 11 ans ont été identifiés.

La plus jeune victime, Virgile, était scolarisée au **collège Matisse** après avoir fréquenté toute son enfance l'école du Parc.

La Ville tient à rappeler que seule l'enquête en cours permettra d'établir les circonstances exactes de ce drame.

Les élus, l'ensemble des agents municipaux et moi-même adressons nos plus sincères condoléances aux familles, aux proches et à toutes les personnes touchées.

Face à ce drame effroyable, l'Éducation nationale a mis en place ce matin au collège Matisse une cellule d'écoute psychologique pour les élèves, le corps enseignant et l'équipe pédagogique.

En complémentarité de ce dispositif, la Municipalité met en place un numéro de soutien psychologique, accessible dès le lundi 1er juin au 01 88 29 50 74, de 9h à 12h puis de 14h à 17h.

Coordonné par l'association Espace Droits et Familles, en partenariat avec le MCATMS, coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale de la Ville, cette cellule de soutien permettra aux jeunes, aux témoins, aux proches ainsi qu'à toute personne touchée par cet événement de bénéficier d'une écoute professionnelle et d'un accompagnement adapté.

Concernant l'école du Parc, des dispositifs avec l'Éducation nationale sont également en cours de déploiement et la Municipalité accompagne les parents d'élèves dans leurs actions de recueillement.



Je me suis également rendu sur place ce matin pour aller **à la rencontre des riverains** choqués par ce drame et j'ai donné consigne à la police municipale et aux médiateurs d'être présents et à leur écoute autant que de besoin. Un dispositif d'écoute spécifique sera mis en place pour ces Choisyens directement impactés.

Dans ce contexte particulièrement douloureux, nous appelons chacun au respect du travail des enquêteurs, à la prudence face aux informations non vérifiées et au respect de l'intimité des familles concernées.

Nous remercions l'ensemble des services de secours, des forces de l'ordre et des professionnels mobilisés dès les premières heures pour leur intervention et leur engagement.

La Municipalité restera à l'écoute de la famille pour l'accompagner si elle le souhaite dans une démarche d'hommage public.

Tonino Panetta

Maire de Choisy-le-Roi,
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne

